**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 65 (1939)

Heft: 8

Nachruf: Couchepin, Jules

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

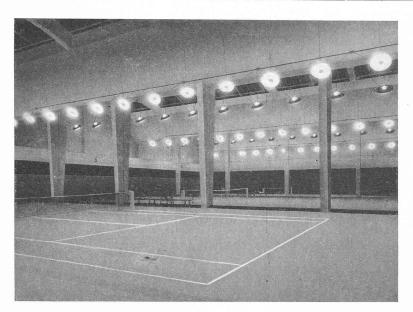


Fig. 4. — Vue sur plusieurs courts d'entraînement, montrant la disposition des appareils.

le regard tantôt sur un fond brillant (appareil), tantôt sur un fond sombre (plafond), produisant ainsi une fatigue qu'il convient d'éliminer en supprimant les contrastes trop accusés.

Le revêtement du réflecteur parabolique a donné lieu à une étude toute particulière des différentes poudres d'aluminium de provenance française, allemande ou américaine, donnant des résultats photométriques très différents. Les avantages du dispositif d'éclairage ainsi réalisé sont les suivants:

1º Eclairement suffisamment uniforme dans tout le volume intéressé pour qu'en aucun point du court la balle ne subisse de variations de vitesse apparente. (Les variations d'éclairement donnent une impression de variation de vitesse, celle-ci semblant croître quand l'éclairement diminue.)

2º Modelé de la balle suffisant, d'où bonne visibilité.

3º Absence totale d'éblouissement direct ou par contraste et même de gêne produite par les appareils.

4º Absence d'éblouissement par réflexion sur le sol : la disposition des appareils et la peinture mate du plancher l'évitant complètement.

On peut reprocher à cette solution de provoquer une mobilité de l'ombre sur la balle au cours de son trajet, notamment, dans les coups en diagonale où l'ombre change de sens sur la balle à son passage sur la ligne médiane. Pour remédier à cet inconvénient, il faudrait prévoir l'éclairage par un seul des côtés du court avec des appareils plus puissants placés beaucoup plus haut, mais la puissance nécessaire serait prohibitive pour des terrains d'entraînement et cette disposition ne pourrait être envisagée que pour des courts de compétition. Néanmoins telles qu'elles sont réalisées, l'ensemble des installations donne d'heureux résultats et il est à souhaiter que cet exemple soit suivi de beaucoup d'autres.

> A. VALLAT, Ingénieur à la Société pour le Perfectionnement de l'Eclairage.

# NÉCROLOGIE

#### JULES COUCHEPIN

Jules Couchepin sortit de l'Ecole polytechnique en 1897. C'était l'époque des chemins de fer secondaires. Il débuta sur les chantiers de la ligne du Gornergrat, puis partit pour Naples où il collabora à l'établissement du chemin de fer à crémaillère du Vésuve. De retour au pays, il dirige la construction du Martigny-Orsières, puis de l'Aigle-Sépey-Diablerets.

J. Couchepin participa à la construction de nombreux autres chemins de fer: Bex-Gryon-Villars, Aigle-Leysin, Vevey-Chamby, ascenseur du Wetterhorn, Nyon-Morez.

Au service de M. Adrien Palaz, il fit de nombreuses études de forces hydrauliques, notamment pour la Dranse.

Etabli ensuite à Martigny-Bourg, sa commune d'origine, il en devient président et rapidement député au Grand Conseil valaisan et conseiller national. Fervent et pas-

sionné de ses devoirs militaires, la mobilisation de 1914 lui permit de montrer toute la force de ses moyens et ses capacités de chef, et il parvint au grade de colonel de brigade.

La grande activité industrielle qui succéda à la guerre offrit à Couchepin l'occasion de montrer ses capacités supérieures comme ingénieur et chef d'entreprise dans les travaux dont nous citerons, en particulier, les forces hydrauliques de Vernayaz, les barrages du Saint-Barthélemy et le canal d'amenée de la Dixence.

Terrassé dès lors par une maladie implacable, il conserva toujours son esprit lucide et sa bonne humeur qu'accompagnaient intarissablement ses bons mots.

Tous ses collègues, ingénieurs et entrepreneurs, conserveront de lui un souvenir ému et affectueux. J. D.

On nous permettra d'ajouter que le Comité de patronage du Bulletin technique eut le privilège de compter M. J. Couchepin parmi ses membres et de bénéficier de ses avis éclairés, Réd.

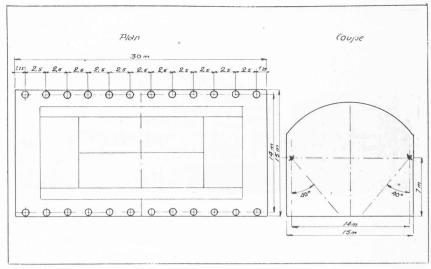
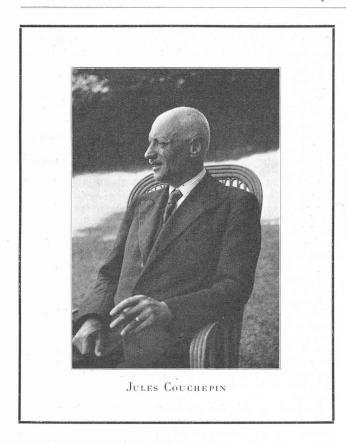


Fig. 5. - Plan et coupe d'un court d'entraînement,



# SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Communication du Comité central.

Il peut arriver que lors de l'exécution d'expertises ou de participation à un jury le mandant ne reconnaisse les honoraires demandés par l'expert technique, étant donné qu'il ne peut généralement estimer le temps nécessaire à l'étude approfondie des problèmes techniques. Il en est de même des juristes fonctionnant comme juges. Le Comité central recommande aux membres de la S. I. A. lorsqu'ils seront invités par une personne à exécuter une expertise ou à faire partie d'un jury de présenter un devis ou de demander une avance de façon que cette personne se rende compte d'avance approximativement des frais que lui causera ce mandat.

Zurich, le 15 mars 1939.

Le Comité central.

Extrait du procès-verbal de la sixième séance du Comité central des 2/3 décembre 1938 et de la première séance, du 3 février 1939.

1. Admission de nouveaux membres. Par voie de circulation, des 18 au 29 novembre 1938, ont été admis :

aes 10 au 49 noven	tore 1990, ont	ete aumis:	
MM.			Section
Werz Harry	ingélectr.	Genève	Genève
Coutau Fernand	ingmécan.	Genève	Genève
Micheli Jacques	ingmécan.	Genève	Genève
Lazzarini Giusepp	e Architekt	Samaden	Graubünden
Vonesch Willi	Architekt	Samaden	Graubünden
Guye Maurice	ingconstr.	Sierre	Valais
Vocat Marcel	ingélectr.	Sierre	Valais
Karlen Hermann	Elektro-Ing.	Emmenbriicke	Waldstätte
Schnarwiler Paul	Architekt	Emmenbrücke	Waldstätte
Weber Jacques	Bauing.	Wassen	Waldstätte
Racher Hans	Masch - Ing.	Zürich	Zürich

Dans la séance du Comité central, du 2 décembre 1938, ont été admis :

MM.			Section
Köchlin Raymond	ingcivil	Mulhouse	Basel
Necker Harold	ingcivil	Mulhouse	Basel
Beyeler Hans	Architekt	Wabern	Bern
Frey Willy	Architekt	Bern	Bern
Köhli Walter	Architekt	Langenthal	Bern
Krebs Werner	Architekt	Bern	Bern
Martin Ernest	architecte	Genève	Genève
Armanet	ingmécan.	Genève	Genève
Glutz Hermann	Elektro-Ing.	Schaffhausen	Schaffhausen
Sattler Oskar P.	Architekt	Solothurn	Solothurn
Sperisen Otto	Architekt	Solothurn	Solothurn
Hugli Jean	architecte	Yverdon	Vaudoise
Perret Louis	ingcivil La	usanne (réadr	nission) Vaud.
Rambert Olivier	ingcivil	Lausanne	Vaudoise
Schinz Pierre	ingcivil	Lausanne	Vaudoise
Borgeaud Antoine	ingélectr.	Lausanne	Vaudoise
Sthioul Chr.	ingélectr.	Lausanne	Vaudoise
Bener Ernest	ingmécan.	Lausanne	Vaudoise
Burdet Maurice	ingmécan.	Yverdon	Vaudoise
Du Pasquier R.	ingmécan.	Territet	Vaudoise
Hungerbühler Ed.	Architekt	Erlenbach	Zürich
Brauchli Ernst	Elektro-Ing.	Zürich	Zürich
$Binz\ AC.$	Bau-Ing.	Freetown	Einzelmitglied

Dans la séance du Comité central, du 3 février 1939, ont été admis :  $_{\rm MM}$ 

MM.			
Hubacher Hans	Architekt	Bern	Bern
Ganz Johann	Grundb'geom.	Bern	Bern
Jäcklin Hans	Elektro-Ing.		Bern
Schobinger Robert	Grundb'geom.	Bern	Bern
de Weck Max	ingélectr.	Fribourg.	Fribourg
Delley Edmond	ingmécan.	Fribourg	Fribourg
Blumer Hans, Dr p	hil. ingphys.	Fribourg	Fribourg
Neeser Pierre-Henr	i ingmécan.	Genève	Genève
Nef René	VermessIng.	Albertville	St. Gallen
Marcus Walter, Dr	Bauing.	Schaffhausen	Schaffhausen
Tschudi Rudolf	Bau-Ing.	Schaffhausen	Schaffhausen
Hurter Hans, Dr	Chemiker	Schaffhausen	Schaffhausen
Kurz Werner	Bauing.	Neuhausen	Schaffhausen
Zurbrügg Emil, Dr		Neuhausen	Schaffhausen
Moroni Daniele	architetto	Lugano	Tessin
Dorsaz Hans	ingforestier	Sierre	Valais
Hanimann Josef	Bauing.	Luzern	Waldstätte
Müller Fritz, Dr sc.	nat. Chemiker	Emmenbrücke	Waldstätte
Burkhard Walter	Architekt	Wallisellen	Zürich
Lüthi Max, Dr	Architekt	Zürich	Zürich
Oeschger Heinrich	Architekt	Zürich	Zürich
Stücker Robert	Architekt	Zürich	Zürich
Brunner Rudolf	Bauing.	Zürich	Zürich
Diener Max	Bauing.	Zürich	Zürich
Müller Ernst-H.	Bauing.	Zürich	Zürich
Vællmy Adolf	Bauing.	Zürich	Zürich

	Démissi	ions.	
Puorger $G$ .	Bauing.	Winterthur	Winterthur
Meyer Henri	Ingélectr.	Zürich	Zürich
Bühler Jakob	MaschIng.	Schaffhausen	Zürich
Hægger Max	Architekt	Zürich	Einzelmitglied
Gallay Henri	architecte	Genè $ve$	Genève

	Décès		
Brupbacher Heinr		Zürich	Zürich
Brönnimann Arne		Bern	Bern
Cuénod Edouard		Genève	Genève
Flegenheimer Juli		Genève	Genève
Tzaut Alfred		Luzern	Waldstätte
Butticaz Constant		Lausanne	Vaudoise
Gams Eduard	MaschIng.	Zürich	Zürich
Storrer Georg	Elektro-Ing.	Zürich	Zürich
Kuhn Max	Architekt	Spiez	Bern
$Stockmann\ JW.$	Ingenieur	Sarnen	Einzelmitglied
Brémond Maurice	ingcivil	Genève	Genève
Wild Paul	Heizungs-Ing.	Chur	Winterthur
2. Exposition no	itionale. — Le (	Comité centr	al prend note du

résultat de la votation écrite auprès des sections qui ont